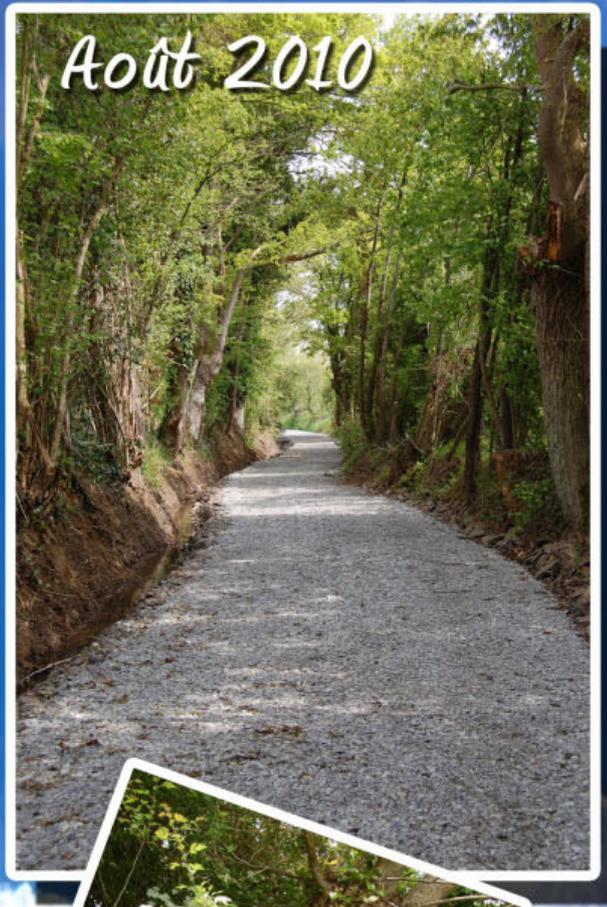




LOUVIGNE

Bulletin N°32



Au sommaire

Le mot du Maire	3
Actualités municipales	4
Petite enfance et socio-culturelle	4
Bâtiments communaux et embellissement	5
Voirie et réseaux	6
Finances	7
Actualités sociales	
Contrat enfance jeunesse	8
Assistants maternelles	9
CCAS	9
Actualités Laval-Agglomération	10-11
Etat civil	12
Les associations de Louvigné	13-20
Informations pratiques	21
Citoyenneté	22
Calendrier des manifestations	24



Carnet d'adresses

Mairie 02 43 37 30 94

6, Place Saint Martin
mairie.louvigne@wanadoo.fr
 Ouverture du lundi au vendredi
 de 14h à 18h

Salle des loisirs 02 43 37 81 54
 Place des Sports

Maison des associations
 29, Grande Rue

Animation jeunesse 02 43 37 35 93
 Mairie d'Argentré 06 72 11 98 15
 53210 ARGENTRE
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
 et de 13h30 à 17h30

Restaurant scolaire 02 43 37 71 10

Agence postale 02 43 37 30 80
 6, Place Saint Martin
 Ouverture du lundi au vendredi
 de 15h à 18h

Déchetterie

Louvigné - Argentré- Soulgé
 Route d'Argentré

Ouverture

Lundi	09h30	à	12h	
Mercredi	14h	à	18h	
Jeudi	14h	à	18h	
Vendredi	9h30	à	12h	
Samedi	9h	à	12h	
	et	14h	à	18h

Pompiers, protection civile 18
 Appel d'un téléphone fixe

Appel d'un téléphone portable 112

SAMU 15

Gendarmerie 17

Centre anti-poisons d'ANGERS 119

ERDF 0 810 333 053

SAUR 0 810 811 190
 90, rue Charles de Gaulle
 53960 BONCHAMP LES LAVAL

Responsable de rédaction :
 M. Le Maire

Comité de rédaction :
 Commission communication
 et le secrétariat de Mairie

Prochain numéro : Janvier 2011
Impression : Imprimerie Imprim'Services

« RIGUEUR » ! MAIS ON AVANCE...



Pourquoi ce mot « rigueur » serait-il imprononçable ? Le budget communal 2010 nous incite aux économies dès l'instant où les recettes ne sont pas à la hauteur attendue et les dépenses continuent de croître. Cette période de canicule a tendance à nous faire oublier que nous venons de passer un hiver rigoureux. Celui-ci a généré un surcoût en matière de chauffage. Chacun a pu en juger à son domicile ; les bâtiments communaux n'ont pas été épargnés !

Le Conseil Municipal, soucieux du bon équilibre de ce budget, a donc examiné toutes les pistes où il était possible de limiter les dépenses et a pris les mesures adéquates. Il reste à compter sur votre compréhension, votre vigilance et votre esprit citoyen. Le mot « commune » garde bien son sens propre : « collectivité » où chacun doit se sentir responsable.

La pause annoncée dans les investissements lourds est toujours d'actualité. Nous faisons face, en priorité aux entretiens nécessaires ou rendus obligatoires par les normes de plus en plus exigeantes. La loi de 2005 nous oblige à mettre en place le plan d'accessibilité pour les handicapés. Un diagnostic des travaux à réaliser est en cours. Une programmation sur plusieurs années nous permettra d'améliorer la situation actuelle dans ce domaine, tant sur les cheminements prioritaires que dans les bâtiments recevant du public (E. R. P.).

LAVAL AGGLOMÉRATION étudie actuellement la « conteneurisation » des déchets ménagers et un nouveau mode de collecte des déchets recyclables. Vous serez informés de ces nouvelles dispositions dans le courant du second semestre 2010.

Dès le mois de septembre, le nouveau service TUL et, surtout pour nous Louvignéens, le service TULIB (transports à la demande) entrera en fonction dès septembre prochain. N'hésitez pas à vous informer sur les conditions de fonctionnement qui peuvent vous apporter des solutions pour vos déplacements.

Le Comité local d'information et de coordination pour les personnes âgées (C. L. I. C.) est maintenant constitué et dispose d'un « guichet unique » à LAVAL. Ce C. L. I. C. peut répondre à bon nombre d'interrogations sur l'accueil, la prise en charge, les soins à domicile, les sorties d'hospitalisation.

Cette période estivale a permis à chacun et chacune de se reconstituer un « capital santé ». C'est aussi un temps de partage consacré à la famille, aux amis. Enfin, c'est un temps d'évasion où les soucis restent plus en retrait... J'espère que vous avez profité de ces moments précieux !

Bonnes fins de vacances et bonne rentrée à toutes et tous !

Jean-Bernard LE GALLIOT

Maire

ACTUALITES MUNICIPALES

PETITE ENFANCE—SOCIO CULTURELLE

⊗ Mise en place d'un nouveau règlement périscolaire

La commission Petite Enfance a réfléchi à la mise en place d'un règlement périscolaire fixant les conditions d'accueil et de fonctionnement de l'accueil périscolaire, de la restauration scolaire et de la pause méridienne. Dès la rentrée prochaine c'est **la charte du savoir-vivre et du respect mutuel** qui va régir le bon fonctionnement de ces trois services. Cette charte remplace le code de bonne conduite ; désormais tout avertissement donné **ne sera plus récupérable**.

⊗ Nouveautés pour la réservation des repas

Dès la rentrée, les enseignants ne seront plus chargés de prendre les inscriptions et les annulations de repas.

Tous les échanges se feront **avec la municipalité** :

- soit à la Mairie pour les inscriptions des repas réguliers,
- soit au restaurant scolaire pour les inscriptions des repas occasionnels ainsi que les annulations de repas.

Dans sa séance du 30 juin 2010, le tarif de restauration scolaire a été modifié : le prix du repas est fixé à **3,18 €** à compter du 02 septembre 2010.

- Du nouveau du côté de l'accueil périscolaire

Le Conseil Municipal a adopté la décision de modifier le système de tarification de l'accueil périscolaire en tenant compte des revenus des familles.

Trois tranches de tarifs ont donc été validées en fonction des quotients familiaux (QF).

Pour bénéficier de cette modulation tarifaire, il suffira aux familles de communiquer : leur n° d'allocataire CAF (familles affiliées à la CAF). Une copie de l'attestation de droits (familles affiliées à la MSA)

Pour les familles qui ne souhaitent pas communiquer ces informations, le tarif plein (T3) sera alors appliqué d'office.

- Un courrier va être adressé à chaque famille pour préciser les nouvelles modalités de fonctionnement pour la prochaine rentrée scolaire. Bonnes vacances aux enfants de l'Ecole « Le Grand Pré » ainsi qu'à leurs familles.

	T 1 QF < 600	T 2 601 < QF < 900	T 3 QF > 901
Matin ou Soir	1,65 €	1,75 €	1,79 €
Matin et Soir	2,56 €	2,72 €	2,77 €

Projet d'insonorisation du local accueil péri-scolaire

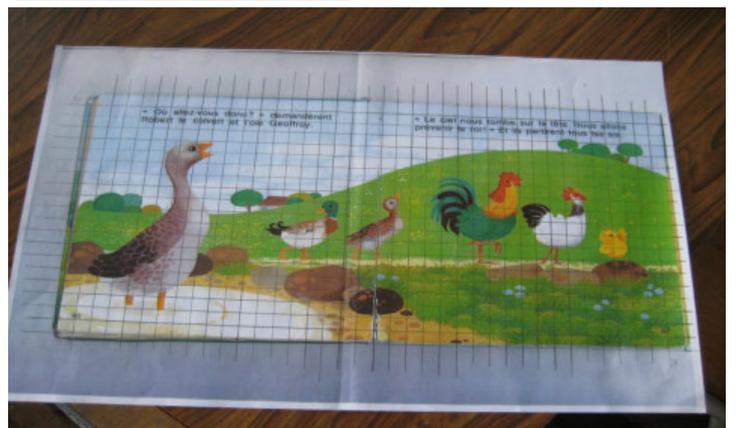
Pour essayer de couvrir le bruit de ce local, un test est en cours. Il s'agit de confectionner une fresque avec des alvéoles de boîtes à œufs sur un pan de mur. Ces alvéoles sont peintes par les enfants sur le temps périscolaire du matin.



Nouvelles tables dans la cour de l'école

La cour de l'école s'est enrichie de deux nouvelles tables en bois afin de permettre aux enfants de :

- dessiner, jouer aux cartes pendant la pause méridienne,
- prendre le goûter à l'accueil périscolaire du soir.



Modèle de la fresque

ACTUALITES MUNICIPALES

Fleurissement

La commission souhaite donner une dimension florale et végétale plus importante de notre commune à l'image de notre département (place à la nature).

Les aménagements de parterres dans la rue principale y contribuent et des idées "germent" pour les années futures. Tous ces efforts consentis ont des coûts ; par conséquent le respect des aménagements réalisés est souhaitable en évitant toutes dégradations même minimales.

Merci pour votre compréhension.

Louvigné a obtenu le 24 avril 2010, lors des remises des récompenses pour le fleurissement 2009, un deuxième pétale.



Travaux de l'Eglise

Le remise en état d'une partie de la toiture de la sacristie nous oblige à installer un échafaudage au pied de la sacristie sur la chaussée. Une gêne sera occasionnée durant ces travaux et la circulation sera perturbée.



Recensement de la Population 2010

Comme nous vous l'avions indiqué dans le dernier bulletin municipal, l'intégralité de la Commune de Louvigné a été recensée du 21 janvier au 20 février 2010.

Nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer les résultats qui n'entreront véritablement en application qu'au 1^{er} janvier 2013. Ils serviront néanmoins au calcul de la nouvelle population dès le 1^{er} janvier 2011 puisqu'1/3 de la croissance de la population entre 2007 et 2010 sera prise en compte :

Résidence principale :	374 logements
Logements occasionnels :	1 logement
Résidences secondaires :	4 logements
Logements vacants :	15 logements

Population recensée : 1 052 habitants
(sans la population comptée à part : étudiants, ...)

Pour information, la population légale au 1^{er} janvier 2010 était de 859 habitants.

Réparation du système de sonnerie des cloches

La centrale de programmation a été remplacée par une entreprise spécialisée de VILLEDOMER. Ce nouveau matériel inclut les nouvelles normes 2012 et une possibilité de mise à jour à distance.



ACTUALITES MUNICIPALES

Route de l'Etang

Les travaux de la route de l'Etang sont maintenant terminés. Aucun aménagement n'est prévu pour le moment.

Lors de la réunion publique, les projets présentés n'ayant pas eu l'adhésion des personnes présentes, les aménagements ont été remis à plus tard.

La remise en état a été prise en charge par la Coopérative Immobilière de la Mayenne, lotisseur du lotissement dénommé « La Bourdigale ».



Aménagement du centre Bourg



Chemin de la Doyère

L'ancien chemin de la Doyère a été remis en état par le Conseil Général.



Route de la Doyère

Courant du 3ème trimestre, le curage des fossés et les points à temps seront réalisés sur la Route de la Doyère jusqu'à la Chapelle.



Carrefour de l'Angelière

ERDF considérant que la présence de poteaux dans ce secteur constituait un « point noir » pour la sécurité, il a été convenu avec la commune d'enfouir une partie de ce réseau : travaux en cours en ce moment.



ACTUALITES MUNICIPALES

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2010

Au cours de sa séance plénière du mercredi 24 mars, le conseil municipal de LOUVIGNE a voté son budget général 2010. Ce vote s'est effectué dans des conditions de délibérations difficiles afin de trouver un équilibre optimum dans les deux sections de fonctionnement et investissement.

Lors du choix de réalisation d'investissements lourds (école et mairie) le conseil municipal précédent avait escompté des recettes logiquement en croissance. Or, contrairement à nos prévisions, les recettes baissent :

- une très nette diminution de la DGF (dotation globale de fonctionnement) en 2009 et 2010. Cette diminution trouve son explication dans le nouveau mode de calcul de la population retenue par l'INSEE. Le recensement général effectué en février 2010 fait état de 1052 habitants et l'augmentation des bases d'impositions prévisionnelles 2010 confirme cet accroissement de population. L'écart entre population réelle et population INSEE s'est traduit concrètement par une « perte » sur l'ensemble des dotations :

- 58034€ sur les deux exercices 2009 et 2010 soit environ 100000 € par rapport aux prospectives établies en 2007

- une baisse aussi des dotations de Laval Agglo puisque celles-ci sont calculées en prenant en compte les critères population de l'INSEE !

Pendant le même temps les remboursements d'emprunt augmentent.

Pour pallier cette baisse de recettes, le conseil municipal a décidé d'intervenir sur trois leviers :

- . Rigueur extrême sur le budget de fonctionnement (réduction sévère de certains postes : entretien bâtiments, travaux de voirie)
- . Gel des investissements
- . Augmentation, pour la deuxième année consécutive, des taux d'imposition de 5%. Bien qu'impopulaire, cette augmentation nous a paru incontournable.

Le conseil municipal a pris la pleine mesure de la nécessité de faire des économies dans tous les domaines et ne désespère pas de voir ses dotations de l'Etat reprendre une courbe croissante dès 2011.

Subventions aux associations

Gymnastique volontaire	300,00 €
Association Sportive de Louvigné (foot)	1 900,00 €
AL VTT	300,00 €
Comité d'animation de Louvigné	850,00 €
Comité de jumelage	826,00 €
Association Sportive et Culturelle (ASC)	4 007,00 €
Association des Jeunes de Louvigné (AJL)	150,00 €
Académie Lyrique des Pays de la Loire (ALPL)	400,00 €
Récréasrap	200,00 €
ADMR Argentré	250,00 €
UDAF Laval	170,00 €
CLIC Laval	413,00 €
Banque alimentaire Laval	50,00 €
SPA Laval	30,00 €
FDGDON (défense contre les nuisibles)	96,00 €
Comice agricole Argentré	50,00 €
La Prévention Routière	82,00 €
Amicale des Pompiers Argentré	100,00 €
CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)	70,00 €
Don du sang Bonchamp / Argentré / Louvigné	50,00 €

Les grandes lignes du budget

RECETTES	567 398 €
Excédent en report	3 450 €
Produits, services divers et ventes	69 301 €
Redevances restaurant scolaire	37 000 €
Redevances accueil périscolaire	8 000 €
Remboursement emploi Poste	9 885 €
Remboursement contrat CEJ	12 000 €
Concessions funéraires	301 €
Redevances d'occupation	2 115 €
Impôts et Taxes	303 782 €
Contributions directes	215 866 €
Attributions Laval-Agglo	77 916 €
Taxes additionnelles sur mutations	10 000 €
Dotations et Subventions	169 101 €
Autres produits de gestion	15 000 €
Produits exceptionnels	4 810 €
Reprise sur provisions	1 954 €

DEPENSES	567 398 €
Charges de Personnel	250 030 €
Charges à caractère général	177 500 €
Achat des repas Resteco	33 100 €
Dépenses d'énergies (EDF, combustibles...)	39 100 €
Eau et assainissement	5 000 €
Entretien bâtiments communaux et espaces verts	28 000 €
Entretien voies et réseaux	24 000 €
Services Extérieurs (LPS,ADMR, CEJ, nettoyage)	15 400 €
Affranchissement et télécoms	6 500 €
Primes d'assurances	5 400 €
Ecole (fournitures, contrat maintenance, sorties...)	10 000 €
Subventions versées aux associations	11 000 €
Charges financières	58 500 €
Autres charges de gestion courante	38 400 €
Impôts et Taxes	19 998 €
Autres charges (fournitures adm., frais études...)	21 016 €
Opérations d'ordre entre sections	1 954 €

Contrat enfance jeunesse

Première étape importante :

Recruter un nouveau responsable du service.

C'est chose faite depuis le début de l'année avec l'arrivée d'Yves-Eric Boiteux. Ce mayennais de 34 ans, originaire de Saint Poix, a pris les commandes du service après une longue expérience dans l'animation jeunesse. animateur en Haute-Savoie puis en Dordogne, pendant cinq ans, il revient en Mayenne pour piloter, en 2006, le pôle jeunesse du Pays de Craon (au service d'une douzaine de municipalités). A ses côtés, Elodie MARSOLLIER est en charge des plus jeunes. Dans l'animation, depuis toujours, elle aussi, a travaillé en centre social avant d'être coordinatrice du pôle enfance jeunesse d'Azé, Fromentières et Saint Fort en 2007. Elle a rejoint le service de la commune depuis maintenant un an.



Yves-Eric BOITEUX, Elodie MARSOLLIER

Deuxième étape : Mieux communiquer

Nouveau "look" pour la plaquette de présentation du programme de l'été 2010.

Procédures d'inscription allégées.

Troisième étape : Anticiper les programmes d'activités.

Les animations d'été sont à peine commencées que l'équipe réfléchit déjà à l'organisation de l'année à venir avec établissement d'un planning fixant tous les points de suivi à prévoir (choix du thème pour l'année, recherche des activités en adéquation avec le thème, timing pour mise en page des plaquettes de présentation, dates d'inscription.....) de manière qu'à chaque période de vacances on soit en mesure de communiquer le programme des prochaines vacances.

Quatrième étape : La modulation tarifaire

Pour être en conformité avec le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) la mise en place de tarifs modulés sera effective à partir du 1^{er} septembre 2010.

Trois tranches de tarifs en fonction des quotients familiaux (QF) ont été déterminées.

Tarifs Oxyjeunes :

Les tarifs sont à l'activité ; le tarif de l'activité sera modulé en fonction de la tranche du QF.

Tarifs pour les usagers extérieurs :

Les tarifs sont majorés de 20 % (de la tranche 3) pour toutes les activités (planète mômes, oxyjeunes et camps)

Tranche	QF	Tarifs modulés de :
T1	QF < 450	- 5 %
T2	451 < QF < 750	+ 1 %
T3	QF > 751	+ 3 %
T4	Communes autres que Soulgé Louvigné et Argentré	T3 * 1,20



Tarifs Planète Mômes modulés

	Tarifs actuels	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Matinée	4,10 €	3,90 €	4,14 €	4,22 €	5,06 €
Après-midi	4,40 €	4,18 €	4,44 €	4,53 €	5,44 €
Journée	8,40 €	7,98 €	8,48 €	8,65 €	10,38 €
1 semaine	41 €	38,95 €	41,41 €	42,23 €	50,68 €
2 semaines	77,90 €	74,01 €	78,68 €	80,24 €	96,29 €
3 semaines	114,80 €	109,06 €	115,95 €	118,24 €	141,89 €
Repas	3,44 €	3,27 €	3,47 €	3,54 €	4,25 €

Tarifs Mercredis et périscolaire modulés

	Tarifs actuels	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Matin ou soir	1,80 €	1,71 €	1,82 €	1,85 €	2,22 €
Matin et soir	2,82 €	2,68 €	2,85 €	2,90 €	3,48 €
Demi-journée	3,54 €	3,36 €	3,58 €	3,65 €	4,38 €
Journée	6,41 €	6,09 €	6,47 €	6,60 €	7,92 €
Repas	3,44 €	3,27 €	3,47 €	3,54 €	4,25 €

Contact, programmes, photos des activités.... :

Pour les moins de 12 ans : www.argentre.fr/planetemomes ou enfance@argentre.fr

Pour les plus de 12 ans : www.argentre.fr/oxyjeunes ou jeunesse@argentre.fr

ou par téléphone au 02 43 37 35 93.

SOCIAL

Assistantes maternelles à LOUVIGNE

Lotissement le Domaine de l'Étang Et Le Domaine de la Bourdigale

LETORT Maryline
14, rue Babenhausen
T : 02 43 49 11 51

MORIN Alexandra
16, rue de Babenhausen
T : 06 09 95 95 85

CORMIER Sophie
8, rue des Roseaux
T : 02 43 91 13 80

Centre Bourg

COUSTURE Marie-Thérèse
11, Grande Rue
T : 02 43 68 53 25
T : 06 28 67 77 74

Hors agglomération

BONNAFOUS Laurence
La Grande Boisardière
T : 02 43 37 40 22

Avec le Conseil général, la recherche d'une assistante maternelle devient plus simple ! Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ? Connectez-vous sur le nouveau site du Conseil général : www.assistantsmaternels53.fr

Un service utile et facilement accessible pour vous guider dans vos recherches.

Grâce à ce nouveau service, vous pouvez sélectionner, selon votre critère de priorité, les assistant(e)s maternel(le)s répondant au mieux à vos souhaits.

→ **une recherche facile par secteur géographique** autour d'une adresse ou sur un trajet entre deux adresses. Le plan du quartier ou du secteur demandé s'affiche;

→ **une sélection en fonction de différents critères** : jours, plages horaires...

→ **des informations complètes sur l'agrément et les coordonnées.**

→ **une présentation personnalisée** : cadre d'accueil, prestations, disponibilités immédiates ou futures ;

→ **des informations sur le fonctionnement des maisons d'assistant(e)s maternel(le)s et la mission des relais assistant(e)s maternel(le)s**

Les parents qui ne disposent pas d'une connexion à internet peuvent obtenir la liste des assistant(e)s maternel(le)s, qu'il (elle)s travaillent à domicile ou en maison d'assistant(e)s maternel(le)s, auprès des mairies, relais assistant(e)s maternel(le)s ou antennes solidarité du Conseil général.

Lotissement Le Pré de la Fontaine et Les Capucines

BOUHOURS Nicole
15, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 36 27

CAUDRON Nathalie
3, rue des Primevères
T : 06 25 37 57 18

DAVAIC Anne Marie
2, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 27 54

HAQUIN-GUYARD Yolande
28, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 36 75

HAUTBOIS Marie-Anne
12, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 37 74

LERIOUX Sandra
22, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 26 11

MENARD Marie-Paule
8, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 31 55

PLANCHENAULT Marie-Odile
1, Résid. Logis du Pré de la Fontaine
T : 02 43 37 37 29



GALETTE DE POMMES DE TERRE

Pour environ 17 galettes :
100 g oignons émincés / 1 kg pommes de terre / 30 cl crème fraîche / 100 g allumettes fumées / Omelette et chapelure

Émincez très finement les oignons et les faire revenir sans faire dorer dans un peu de beurre. Remuez sans cesse jusqu'à cuisson.

Faire revenir les allumettes fumées, enlever l'excès de graisse, et les faire dorer. Faire cuire les pommes de terre avec la peau dans de l'eau salée. Après cuisson, les éplucher, les écraser à la fourchette en purée, ajoutez les allumettes et les oignons et la crème fraîche et mélangez le tout. Poivrez et salez si nécessaire. Formez des galettes avec un emporte pièce, ensuite passez les galettes dans l'œuf battu en omelette et ensuite dans la chapelure. Faire fondre un peu de beurre + huile dans une sauteuse, y déposer les galettes, faire dorer quelques minutes des deux côtés et servir aussitôt. préparer à l'avance. Dans ce cas il faut les déposer sur du papier sulfurisé dans un plat à four et les enfourner pendant 10 à 12mn avant de servir.

Le CCAS

Le repas du Centre Communal d'Action Sociale s'est déroulé dans une très bonne ambiance le samedi 20 mars 2010. De nombreuses personnes ont répondu présentes puisqu'elles étaient 58. Le repas a été confectionné par les membres du CCAS et principalement par nos 3 cuisinières Martine MONNIER, Marie-Paule MENARD et Bernadette LOLLIVIER.

RECETTES DE REPAS DU CCAS



MILLE FEUILLES PERIGOURDIN

- POMMES GRANY / MAGRET CANARD / PAIN DE MIE / FOIE GRAS

Faire revenir des rondelles de pommes type grany épluchées et coupées un peu épaisses dans du beurre, les retourner pour les cuire des 2 côtés.

Ensuite dans un ramequin alterner une rondelle de pomme puis 2 petites tranches de magret de canard. Faire l'opération avec 3 couches de pommes et 2 couches de magret de canard environ.

Il faut toujours commencer et finir par 1 rondelle de pomme. Passer au four quelques minutes.

Retourner le tout à la sortie du four sur une tranche de pain de mie grillée et déposer à côté une tranche de foie gras. Finir de décorer l'assiette avec un peu de salade et une tomate cerise.



ROTI DE PORC AU CIDRE

1.600 kg de filet de porc, Huile d'olive
2 gros oignons hachés finement, ¼ bouteille de cidre
3 cuillères à café bombées de fond de veau
Allumettes fumées

Faire revenir le filet de porc sur tous les côtés dans un peu d'huile d'olive.

Après être bien revenu, ajouter les oignons finement émincés, bien faire revenir et ensuite mettre les allumettes fumées. Quand le tout est bien revenu versez le cidre, salez et poivrez. Lorsque ça mijote, délayez le fond de veau avec un peu de sauce au cidre dans un bol et l'incorporez au reste de la sauce. Suivant que l'on veut une sauce plus ou moins liée on ajoute un peu plus de fond de veau facultatif : on peut ajouter en fin de cuisson un peu de crème fraîche suivant les goûts.

Laval Agglo



AHUILLÉ
 ARGENTRÉ
 BONCHAMP
 CHÂLONS-DU-MAINE
 CHANGÉ
 LA CHAPELLE-ANTHENAISE
 ENTRAMMES
 FORCÉ
 LAVAL
 L'HUISSERIE
 LOUVERNÉ
 LOUVIGNÉ
 MONTFLOURS
 MONTIGNÉ-LE-BRILLANT
 NUILLÉ-SUR-VICOIN
 PARNÉ-SUR-ROC
 ST-BERTHEVIN
 ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX
 ST-JEAN-SUR-MAYENNE
 SOULGÉ-SUR-OUETTE



Opération ARGENT DE POCHE

Toujours pilotée par LAVAL AGGLOMERATION, cette opération remporte un grand succès près des jeunes.

Pendant les vacances de février, 6 jeunes ont pris en charge avec l'appui de Michel GARRY et Alain LEGENDRE, la remise en état des dalles extérieures à la Salle des Loisirs, le nettoyage des appuis de fenêtres à la Salle des Loisirs et au Restaurant Scolaire, le rangement dans la Maison des Associations, le nettoyage et le désherbage du point d'eau à la Mairie. Ces travaux se sont déroulés dans une ambiance sympathique malgré une météo frisquette !

Cinq jeunes viennent de terminer l'opération d'été : peinture des buts et de la main courante du terrain de foot, lessivage dessous de toit du hall de la Salle des Loisirs, ménage du dortoir des maternelles (lavage des lits), arrosage des plantations, récupération des papiers et des bris de verre sur les espaces de jeux... et tout ceci sous le soleil de juillet !

TRANSPORTS URBAINS LAVALLOIS

Missions des Transports Urbains Lavallois



L'organisation et la gestion des transports urbains sur le territoire des 20 communes, y compris le transport scolaire, relèvent de la compétence de Laval Agglomération.

Depuis le 1er janvier 2010, une nouvelle offre de transport public est progressivement mise en place.

Les grands principes :

- un service plus rapide, des itinéraires simplifiés
- des bus plus tôt, plus tard et plus fréquents tous les jours (y compris le dimanche)
- des horaires identiques de septembre à juin, y compris pendant les petites vacances scolaires
- une ligne circulaire pour aller plus vite, avec 3 parkings relais - des bus en soirée jusqu'à 22h30 à Laval
- un réseau plus réactif grâce au transport à la demande (TULIB, TULÉA, Handi'Tul)
- un parc de vélos accessibles toute l'année à Laval
- une information en temps réel diffusée à l'espace accueil, aux arrêts-bus et dans les bus

Dans le détail :

- des arrêts desservis toutes les 10 minutes en heures de pointe, de 5h50 à 21h30 (15 minutes en heures creuses) sur la ligne A

- toutes les 15 minutes, de 5h55 à 21h30, sur la ligne B (20 minutes en heures creuses)

- TRANSPORT À LA DEMANDE (TULIB, TULÉA) : sur réservation jusqu'à 1h avant le départ. La centrale de réservation téléphonique est accessible du lundi au samedi de 7h30 à 19h. Ces services sont assurés par des taxis, en correspondance avec des lignes régulières.

- **TULÉA** dessert sur des horaires prédéfinis, les zones d'activité des Loges, du Châtelier, des Touches, des Morandières ainsi que les quartiers de Niaffles, Croix-Bataille, la Rouzine, Saint-Pierre le Potier et le Bois de L'Huisserie.

- **TULIB** permet, sur l'ensemble de l'agglomération (près de 150 points), d'être pris en charge par un taxi et déposé à un arrêt prédéfini de la ligne la plus proche. La correspondance sera assurée dans un délai maximum de 5 minutes. Le taxi facilitera également les déplacements entre communes d'une même zone TULIB. Ce service coûte le même prix qu'un ticket ou qu'un abonnement.

4 points d'arrêt sur LOUVIGNE :

- Route de l'étang
- les Capucines
- Centre bourg
- Rond point place des sports

Les transports scolaires

Renseignements :

Espace TUL :

Galerie commerciale "Le Saint-Louis"

13, rue du Vieux Saint-Louis

53000 Laval

Tél. : 02 43 53 00 0

ETAT CIVIL

Naissances

Alycia LALLEMAND est née le 31 Janvier 2010
 Maxence BOURRÉ est né le 12 Février 2010
 Eden LINAIS est née le 2 Mars 2010
 Nathan ROCTON est né le 2 Mars 2010
 Aden GOULAY est né le 5 Mars 2010
 Candice CROUILLEBOIS est née le 10 Mars 2010
 Justine CAUDRON est née le 11 Mars 2010
 Alice BAGOT est née le 7 Avril 2010
 Kélyah MÉNARD est née le 11 Mai 2010
 Titouan BOUHOURS est né le 20 Mai 2010
 Ema HUBERT est née le 29 Mai 2010
 Ainhua LEJOSNE est née le 11 Juin 2010
 Chloé FOURMOND est née le 12 Juin 2010

Mariages

Florian DUBOIS et Emilie TREMBLAY : 5 Juin 2010



Ludovic PERICHET et Carole ERNOULT : 03 juillet 2010



Mickaël BREHIN et Christelle PRIOUL : 03 juillet 2010



Arnaud LEGRAND et Mélanie BRAULT : 10 juillet 2010



Frédéric BESNARD et Emilie SIMON : 24 juillet 2010



Vie des associations

A LOUVIGNÉ LA VIE ASSOCIATIVE SE PORTE BIEN.

Si vous souhaitez :

- faire du sport,
- vous cultiver,
- vous détendre,
- vous amuser,

Voici la liste des nombreuses associations de la commune.

Associations communales

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	ADRESSE	TELEPHONE
Amicale des Anciens Combattants— A.F.N. et autres conflits	Jean-Claude LEROUGE	Le Sillon—LOUVIGNE	02 43 02 74 93
Association des Parents d'élèves de l'école Publique	Jean-Luc LOUIS	1, La Petite Angelière LOUVIGNE	02 43 37 65 33
Association Sportive Football	Auguste DUVAL	Marbois LOUVIGNE	02 43 37 36 63
Association Sportive Tennis de Table	Roland BEZIER	33 logis du pré de la Fontaine LOUVIGNE	02 43 37 37 98
Association Sportive Tennis	Christophe METAYER	8 route de l'Etang LOUVIGNE	02 43 98 89 43 06 87 38 94 33
Association Sportive Gymnastique volontaire	Annick TREMBLAY	Les Petites Pensées LOUVIGNE	Se présenter au cours Le lundi soir 19 h
V T T Louvigné 53	Jacky FUMOLEAU	21 domaine des charmes LOUVIGNE	02 43 37 38 92 06 08 09 92 07
Association Sportive et culturelle de l'école Publique	Gwenaël POISSON	Ecole Publique Le Grand Pré 29 grande rue - LOUVIGNE	02 43 37 31 44
Club de l'amitié	Robert LETERME	20, Grande Rue LOUVIGNE	02 43 37 30 77
Association Récréa – Scrap	Caroline BREARD	Domaine des charmes LOUVIGNE	09 50 79 38 35
A.L.P.L	Jean-François CARRIC	Le Clos Saint Martin LOUVIGNE	09 51 30 11 45
Comité d'Animation	Stéphane FOUILLEUL	Le Clos Robin LOUVIGNE	02 43 37 37 62
Comité Communal M.A.M	Roland BLOT	1 résidence la Porte LOUVIGNE	02 43 37 33 75
Théâtre	Roland SEBY	2, Route de l'Etang LOUVIGNE	02 43 37 84 56

Associations inter—communales

Comité de Jumelage	Olivier BENARD	10 impasse des Bolets ARGENTRE	02 43 02 03 73
Amis de la Musique	Michel TULARD	L'Ougerie ARGENTRE	02 43 37 31 24
Association des jeunes de Louvigné	Vincent BOURDOISEAU	2, Résidence la Fontain LOUVIGNE	02 43 01 69 95 06 70 66 45 36
Rêve d'Etoiles	Céline GERBOIN	14, rue des Tisserands ENTRAMMES	06 74 20 14 37
Aide à Domicile en Milieu Rural	Marie Ange GALOPIN Mireille LANGLAIS	Le Bas Sarigné -LOUVIGNE 20, Grande Rue LOUVIGNE	02 43 37 37 80 02 43 37 30 77

COMITE D'ANIMATION DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE

Lors de notre Assemblée Générale en mars dernier, trois membres ont souhaité nous quitter pour raisons familiales et/ou professionnelles : Rémi Buard, Gilles Guibert et Cécile Séby. Qu'ils soient ici très sincèrement remerciés pour tout ce qu'ils ont pu nous apporter ! Trois nouveaux membres nous ont rejoints : John Bouhours, Carole Laigre et Mickaël Rivière.

Nous vous présentons ci-dessous les membres de notre Comité.

Président	Stéphane Fouilleul ☎ 02 43 37 37 62
Vice Présidente	Sandrine Girault
Trésorière	Yvonne Gendron
Trésorier Adjoint	Sylvain Deligeon
Secrétaire	Colette Le Galliot
Secrétaire Adjointe	Christine Bourdoiseau
Membres	

John Bouhours - Stéphane Bricaud - Patrick Deuil - Alain Dubois - Fabien Gentil - Daniel Houdayer - Carole Laigre - Martine Monnier - Philippe Monnier - Jacqueline Rabot - Mickaël Rivière

NOUVEAU!

Pour répondre à un certain nombre de demandes, nous organisons une **SOIRÉE ENTRECOTE / FRITES le samedi 18 SEPTEMBRE**, en remplacement de la soirée « choucroute ».

Tarifs Adulte	16 €
Enfant (moins 12 ans)	8 € (2 chipolatas)

Les billets seront mis en vente à La P'tite Epicerie et auprès des membres du Comité.

FETE COMMUNALE

Elle s'est tenue le samedi 12 juin dernier. Le **concours de pétanque** a enregistré 52 équipes et a donné les résultats suivants :

1. DELOFFRE Julien - RIANT Jonathan
(52 points / 13 points encaissés)
2. BRICAUD Bernard -ROLLAND Wilfried
(52 points /17 points encaissés)
3. BARON Stéphane -DEMOT Mickaël
(52 points / 18 points encaissés)
- 4 : BRICAUD Stéphane - ROLLAND Thierry
(52 points / 23 points encaissés)
5. ABIVIN André - GAULTIER Loïc
(51 points / 33 points encaissés)

L'équipe DURAND Maxime - DURAND Hugo a remporté le concours dans la catégorie « enfants ».

Nous remercions vivement les sponsors qui nous confié de nombreux lots, ce qui nous a permis de récompenser tous les participants.

Pour le concours de **vélos fleuris**, il n'a pas été possible de désigner un vainqueur ; les enfants ont tous été classés ex aequo et ont reçu un jeu de badminton !

La **soirée pique-nique** remporte toujours un grand succès ! Nous étions +/- 220 personnes à partager les barbecues et à passer une agréable soirée accompagnés de M. Dunas pour l'animation.



SCRABBLE

A tout moment, vous pouvez vous joindre au groupe : les séances se tiennent chaque mardi à 20 H 30 à la maison des associations.

Contact : Danièle OGER
02 43 37 31 15

Nous serons heureux de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations :

- SAMEDI 18 SEPTEMBRE
☎ soirée ENTRECOTE / FRITES

- SAMEDI 23 OCTOBRE
☎ soirée CLASSES 0

- SAMEDI 11 DECEMBRE
☎ ANIMATION NOËL

- SAMEDI 08 JANVIER 2011
☎ VŒUX AUX ASSOCIATIONS
☎ ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS

CLASSES 0

« Qu'est-ce que c'est ? » : Cette question est souvent posée !!

Nous sommes né(e)s une année se terminant par 0 comme 2010... Alors nous sommes des « classes 0 » !

La tradition veut que toutes celles et tous ceux qui sont des classes se retrouvent pour fêter leur anniversaire se terminant par un zéro... Une soirée est prévue le samedi **23 octobre 2010** à la salle des loisirs de Louvigné.

Pour l'organisation de cette soirée, vous pouvez contacter Patrick Deuil ou Yvonne Gendron :

patrick.deuil@orange.fr

gendron.yvonne@wanadoo.fr

VAISSELLE

Il est possible de louer de la vaisselle auprès de Charles Marteau - (02 43 37 84 86 – aux tarifs suivants :

- couverts (assiette, verre, cuillères, fourchette, tasse)	0,20 €
- table et banc	2,50 €
- barbecue	5,00 €

Le paiement est demandé à l'enlèvement ; en cas de perte ou de casse, une participation pour le remplacement est demandée.

Les **Associations de Louvigné** peuvent disposer gratuitement de ces services.

SOIRÉE ŒNOLOGIQUE

En février dernier, le Comité d'animation a repris, après quelques années d'interruption, les soirées œnologiques, soirées animées par Guy GERARD, Président du Club œnologique de LAVAL (l'un des plus importants de France), autour duquel se sont retrouvées un peu plus de 20 personnes.

Tout d'abord, un CHINON nous a été proposé, suivi d'un COTEAU DU LAYON particulièrement apprécié des femmes présentes.

Dans un esprit très convivial, dégustation oblige, toutes les questions ont trouvé réponse.

A l'issue de cette soirée, il en ressort que l'année 2009 sera une très bonne année.

D'un commun accord, tous souhaitent renouveler « ce petit moment de bonheur »....

RANDONNEES PEDESTRES

**Week-end dans le Morbihan
les 05/06 juin**



Programme 2è semestre 2010

Les randonnées ont lieu chaque 2è dimanche du mois, départ Place Saint-Martin à Louvigné ; renseignements auprès de :

- Janine BRUNEAU ☎ 02 43 37 32 27
- Daniel HOUDAYER ☎ 02 43 37 36 95
- Jacqueline RABOT ☎ 02 43 91 15 92

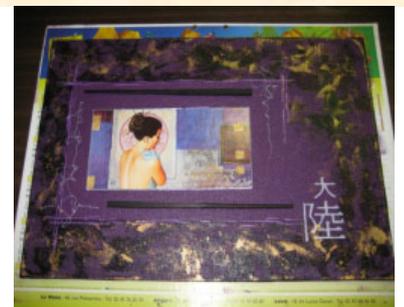
- 11/12 sept. – week-end à Moncy
(Suisse normande) - sur réservation
- 10 oct. - Montaigu - 12 km - départ 14H00
- 14 nov. -Launay-Villiers - 10 km - départ 13H30
- 12 déc. - Balade dans Vieux Mans - départ 13H30

ATELIERS CREATIFS

La saison est terminée ! Art floral et différents tableaux ont été au programme. Pour la saison prochaine, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de votre envie d'animer des ateliers !

Contact : Annick LELOUP

☎ 02 43 37 32 51



Ce week-end dans le Golfe du Morbihan a été particulièrement agréable. Tous les ingrédients étaient là pour réussir :

- un très grand, beau et chaud soleil !
- 2 superbes randonnées :
 - . une de 13 km (le samedi) sur ETEL, BELZ & SAINT-CADO avec visite de la ville d'ETEL, de son port et de sa ria
 - . une autre de 23 km (le dimanche) sur la pointe d'ARZON, moitié côté Océan Atlantique, moitié côté Golfe du Morbihan
- 60 participant(e)s qui ont assuré une ambiance sensationnelle ! Parmi eux, une vingtaine de personnes de Grazay qui a opté pour des activités différentes le dimanche sur la presqu'île de Quiberon
- l'hébergement par chambres de 2, 4 ou 6 selon les affinités, et la restauration fournie par le lycée Emile James d'ETEL

Cela donne très envie de découvrir de nouveaux sentiers dans le secteur !

Associations des parents d'élèves

Le 1er semestre 2010 a été l'occasion pour l'APE de mettre en place différentes animations sur la commune.

Le vide-grenier a été un franc succès avec une augmentation des exposants comme des visiteurs.

La fête de l'école (sauvée in extrémis de la pluie) a enchanté les enfants grâce aux: pêche à la ligne, manège, chamboule-tout, ...et amusé les plus grands qui ont mesuré leur force sur les structures gonflables. Merci aux instituteurs pour leur implication et félicitations aux enfants pour la qualité de leur représentation!

Reste le repas qui sera offert en cette fin d'année aux CM2, grâce à une partie des bénéfices récoltés pendant l'année au cours des diverses manifestations.

Merci aux membres de l'APE, ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont soutenus ponctuellement.

Une équipe motivée (mais encore trop peu nombreuse) vous attend parmi ses membres à la rentrée prochaine!

En attendant, nous vous souhaitons de belles vacances ensoleillées!

Quelques photos pour illustrer les dernières manifestations.

Vide Grenier



Fête de l'école



ASSOCIATION TENNIS DE LOUVIGNE

La section tennis de Louvigné reprend du service dès le mois de septembre. Les abonnements seront à retirer à partir du 1er septembre prochain chez :

- M. METAYER Christophe,
8, route de l'étang. 02.43.59.92.51

- M. DUBOIS Alain
27, logis Pré de la Fontaine. 02.43.37.31.20

- Mme ABIVIN Brigitte
12 résidence de l'Angelière 02.43.37.37.23

Rappel : 10 € par famille et + 5 € de caution pour la clef

Les motards ont du cœur

Le dimanche 2 mai 2010, les « motards ont du cœur » ont fait escale à Louvigné. Lors de leur passage, ils ont récolté 7 promesses de don. Les Louvignéens ont pu admirer une centaine de motos.



L'ADMR D'ARGENTRE

Plus de 150 emplois équivalents temps plein créés en 3 ans

Près de 35 salariés



Vous recherchez une meilleure qualité de vie,
Vous voulez être soulagés des tâches quotidiennes,
Vous voulez faire garder vos enfants ou une personne de votre entourage fragilisée par l'âge,
la maladie ou le handicap,

Quels que soient votre âge, votre situation, l'ADMR d'Argentré vous aide à trouver la solution adaptée à vos besoins. Elle intervient rapidement. Vous ne vous engagez pas dans la durée...

Vous pouvez déduire de vos impôts 50 % des sommes versées.

Nous acceptons les CESH préfinancés ou titres CESH.

Ménage



Repassage

Petits travaux
de bricolage ou
de jardinage

Portage de repas



Accompagnement

Garde à domicile

Téléassistance

Ouverture au public :
Du lundi au jeudi de 10h à 12h

Pour faire appel à nos services, contactez-nous : **Association d'Argentré ☎02.43.68.15.41**

La troupe du P'tit Patelin

La troupe du P'tit Patelin est très satisfaite de ses représentations 2010 avec la pièce Facteur à risques. Le public s'est déplacé en nombre pour voir nos 8 acteurs sur scène puisque nous avons fait quasiment salle comble à chacune des soirées.

Pendant l'été chacun des acteurs va pouvoir s'adonner à son rôle pour être fin prêt pour la saison 2011.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de janvier 2011.

En attendant, passez d'agréables vacances ensoleillées.



Le Président,
Roland SEBY



Belle réussite pour l'échange de l'Ascension

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé en 2012, à Argentré et à Louvigné, pour fêter le vingtième anniversaire du comité de jumelage.

En route pour le "séjour découverte des 10-12 ans" en juillet

Comme chaque année depuis 2004, le comité de jumelage organise, pour les jeunes de 10 à 12 ans, le "séjour découverte", en partenariat avec le Contrat Enfance Jeunesse. Cette année, 25 jeunes d'Argentré, Soulgé et Louvigné partiront du 10 au 16 juillet à la découverte de la ville jumelle : Babenhausen.

L'objectif de ce séjour est double : passer un moment de vacances sympathique tout en initiant les jeunes français à la diversité culturelle et linguistique européenne. Mieux comprendre et accepter l'autre, ses différences (moins nombreuses qu'il n'y paraît), ses similitudes, ses habitudes... c'est important pour grandir.

Au programme cette année : une découverte du patrimoine de Babenhausen, la visite de Munich, une excursion à l'Allianz Arena, le nouveau stade du Bayern de Munich, un retour aux sources dans un écomusée... et les traditionnels ingrédients d'un séjour réussi en Allemagne :

homologues souabes avec une soirée en famille, les jeux, les balades, les veillées et la très célèbre "soirée disco" !



Le cadeau du Maire de Babenhausen



Croisière sur le Lac de Constance



Dîner dans un restaurant typique



Les champions du sciage de bois



Du savoir-faire ?!...

2 cars, 14 heures de route, 1080 kilomètres et 108 participants côté français, autant côté allemand... Voilà quelques chiffres pour résumer l'échange officiel qui s'est déroulé, du 13 au 16 mai dernier, à Babenhausen. Comme tous les quatre ans depuis bientôt vingt ans, le comité de jumelage s'est rendu en Bavière pour retrouver, avec plaisir, les amis de la ville jumelle.

Jeudi 13 mai :

Arrivée aux alentours de midi, la délégation d'Argentré et de Louvigné a été invitée, après un repas dans les familles allemandes, à un après-midi thématique : "à la découverte des jeux traditionnels bavarois". Au son des cors des Alpes, les Français ont pu se mesurer aux spécialistes locaux de sports aussi étonnants qu'amusants : l'ouverture de tonneau de bière, le duel de sciage de tronc d'arbre, le plantage de clous avec des marteaux creux ou le "marathon de la chope" (ou comment tenir le plus longtemps possible une chope remplie à bout de bras). Des épreuves brillamment remportées par les membres de l'équipe de France (hospitalité allemande... ou chance du débutant ?).

Vendredi 14 mai :

Toute la journée était réservée à la découverte du lac de Constance. Rendez-vous sur le port de [Friedrichshafen](#) (là même où s'éleva, en 1900, le premier dirigeable Zeppelin) pour une croisière sur ce lac aux trois nationalités : allemande, suisse et autrichienne. Plus d'une heure de traversée est nécessaire pour rejoindre l'objectif de la journée : Mainau. Cette île de 45 hectares (propriété des Bernadotte, membres de la famille royale de Suède) est entièrement dédiée aux arbres et aux fleurs. Une journée n'a malheureusement pas suffi pour pouvoir profiter de la beauté des lieux. Pendant ce temps-là, les jeunes ont été invités au "Sealife" de Constance, un aquarium géant permettant de découvrir, entre autres, la biodiversité du Rhin. Sur le chemin du retour, un restaurant typique attendait les participants.

Samedi 15 mai :

Activités "à la carte" pour un après-midi enrichissant : Rallye photos dans la commune, visite d'un élevage de faucons de chasse, visite d'une usine de biogaz et de compostage des déchets verts ou visite d'une entreprise de construction de maisons en bois.

En fin de journée, la soirée festive a permis de clore en beauté cet échange qui restera, à n'en pas douter, dans les mémoires.

Un camp "mémoire" aux vacances de la Toussaint

Souhaité depuis longtemps par les membres du comité, le prochain temps fort de la vie du jumelage sera destiné aux adolescents. Après avoir fait connaissance, depuis 2004, et visité les capitales européennes (Paris en 2007 et Berlin en 2009), les jeunes membres du comité de jumelage ont décidé de passer à l'étape suivante : un séjour pour faire le point sur l'histoire franco-allemande. Au programme de ce séjour "mémoire" : une visite du mémorial de Caen et une journée sur les plages du débarquement. Une nouveauté pour ce séjour : il est entièrement organisé par les jeunes eux-mêmes avec le soutien d'Yves-Eric Boiteux, le coordinateur du Contrat Enfance Jeunesse, et des membres du comité de jumelage.

Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen

Renseignements :

- sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
- par email : info@jumelage.fr
- ou auprès du président, Olivier Bénard - ☎ 02 43 02 03 73.

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE L'AS LOUVIGNE

Une bonne saison a été réalisée par nos équipes A, B et C.

L'équipe A qui termine 6^{ème} de son groupe a joué les premiers rôles jusqu'à la moitié de la seconde partie du championnat. Elle a aussi réalisé un bon parcours en Coupe de France en étant battue au 4^{ème} tour par l'équipe DH de LA SUZE seulement aux prolongations.

L'équipe B termine 2^{ème} et manque de très peu la montée à l'échelon supérieur.

L'équipe C a réalisé une très bonne saison et monte en 4^{ème} Division.

Nos satisfactions viennent aussi de nos **Equipes de jeunes** qui ont fait un parcours très honorable dans leurs championnats respectifs avec de nombreuses qualifications.

Nous remercions tous ces jeunes joueurs pour leur assiduité aux entraînements dirigés par deux joueurs diplômés de l'équipe A (Alexis HOUEMOND et Kévin RUFFAT).

L'équipe Vétéran termine 10^{ème}, soit une place de mieux que l'année dernière. Elle doit jouer avant tout pour le plaisir ; l'effectif étant trop juste, quatre nouveaux joueurs vont étoffer le groupe la saison prochaine (Mickaël DURAND, Yvann LE DU, Franck SAVIGNARD et Frédéric GOUTTE)

Un nouvel entraîneur-joueur arrive cette saison ; il s'agit d'Arnaud FISSON qui vient de l'Ancienne de CHATEAU-GONTIER en remplacement de Sébastien parti au Club de ST NAZAIRE.

La bonne santé de notre association repose aussi sur une gestion saine et rigoureuse élaborée par l'équipe dirigeante, comprise et admise par tous. Pour que notre mouvement associatif se maintienne, et même se développe, il vous appartient de l'aider, de le soutenir et de le défendre.

Le départ de **Roland BLOT** et la démission de **Patrice GAULTIER** ont été enregistrés au sein du Bureau. Roland BLOT après 36 années de bénévolat continuera cependant à assurer son rôle lors des principales manifestations. Cinq arrivées complètent l'équipe en place : Christophe CADENAS, Yvann LE DU, Yohann MOUSSAY, Antony RONSIN et Christelle GUILLONNEAU

Bureau de la saison 2010-2011

Président : Auguste DUVAL

Vice-président : Nicolas VEILLON

Secrétaire : Jean-Pierre DELIGEON

Secrétaire-adjoint : Antony RONSIN

Trésorier : Jean-Louis PORTIER

Trésorier-adjoint : Christophe CADENAS

Membres : Marc CHESNEAU, Elisabeth MARTEAU, Gérard NATTES, Denis FOLLIOU, Yvann LE DU, Christelle GUILLONNEAU, Yoann MOUSSAY.

L'AS LOUVIGNE a engagé une équipe en U13 pour la saison 2010-2011, elle jouera à LOUVIGNE.

Si votre enfant est né en 1998 ou 1999 et qu'il souhaite rejoindre l'équipe, faites le savoir à Jean-Pierre DELIGEON (☎ 02.43.37.31.69)

L'Association Sportive vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Passage du 30ème rallye rétro le 13 juin 2010 à LOUVIGNE

Durant le vide grenier, nous avons pu admirer un défilé de 82 vieilles voitures et de motos qui ont pu se frayer un chemin entre les différents stands, pour se rendre au plan d'eau d'Argentré, la plus ancienne datait de 1802.



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 2009-2010 se termine avec notre animatrice Maryse Ferrand et la participation de 26 adhérents. Ces **cours pour adultes** reprendront à la salle des loisirs, **le lundi 20 septembre 2010 de 19h à 20 heures**. Je vous encourage à suivre ces activités physiques au sein de notre association car la pratique du sport demeure toujours le meilleur gage d'une santé physique et morale.

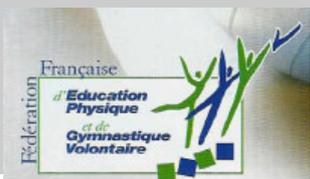
Projet
GYM ENFANTS
3 – 5 ans



Un **cours pour enfants de 3 à 5 ans** vous est proposé à la rentrée le **mercredi de 16h à 16h45** avec Olivier Gillot animateur diplômé, formé à la pédagogie du jeune enfant. En toute sécurité, celui-ci aidera votre enfant et l'encouragera, à partir de situations ludiques et variées où **le plaisir de faire reste roi**, à sauter, grimper, danser, jouer, découvrir son corps et ses possibilités, seul ou avec les autres.

Deux séances « découverte » **gratuites**, auront lieu à l'école : salle de motricité des classes maternelles, les **mercredis 15 et 22 septembre 2010**. Les inscriptions se feront lors de la 2^{ème} séance sachant que le nombre d'enfants maximum est de 15, le prix sera d'environ 50 euros pour 20 séances. Ce projet sera réalisable seulement si le nombre d'enfants est suffisant.

De bonnes vacances sportives.
La présidente : Annick Tremblay



Association RECREA— SCRAP

L'association Récréa-Scrap a organisé sa première c'rop le Week-End du 6 et 7 mars 2010. Une c'rop c'est une réunion de scrappeuses de tous horizons. Cette "c'ropping party" a réuni 50 scrappeuses et 4 animatrices de 10h le samedi à 18h le dimanche soir, 4 ateliers et divers challenges ont été proposés et les gagnantes récompensées. (ci joint la photo). Nous tenons à remercier la Municipalité pour la salle, Laurence de La Petite Epicerie pour son aide et son soutien, et Christine de " La galette Bio" et ses excellentes galettes...Mmm on s'est régalé ce soir-là. Notre association se réunit tous les jeudis soir dès 20h à la salle des fêtes de Louvigné hors vacances de Noël et le mois d'août. Pour tous renseignements contacter le 02-43-37-98-07 ou venez nous rencontrer le jeudi soir.



ASSOCIATION VTT

Cette année, il y a eu quelques nouveautés dans l'association VTT. En effet, une nouvelle tenue a fait son apparition sur les randonnées mayennaises. Un site internet (www.alvttlouvigne53.fr) a vu le jour.

La section VTT vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous sur les chemins en septembre pour une nouvelle saison sportive. Les inscriptions auront lieu mi-septembre.

La Louvijouanne aura lieu le 17 octobre 2010 avec plusieurs circuits VTT et un circuit pédestre. Elle fait partie du Tour de la Mayenne 2010.

Contact : Jacky FUMOLEAU (président) :02 43 37 38 92



INFOS PRATIQUES

Inscription sur la liste électorale

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2010 pour vous inscrire sur la liste électorale, si vous souhaitez voter sur la Commune de Louvigné à partir de 2011.

Vous devez pour cela vous adresser au secrétariat de mairie pour compléter un dossier et vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture de moins de trois mois).

LYCEENS—INFOS PRATIQUES

Des manuels scolaires d'anglais de seconde, première et terminale ainsi que quelques annales de bac d'anglais sont donnés gratuitement. Les jeunes intéressés doivent s'adresser en mairie.

Calendrier des vacances scolaires 2010– 2011

Rentrée scolaire des enseignants		mercredi 1er septembre 2010
Rentrée scolaire des élèves		jeudi 2 septembre 2010
Vacances de la Toussaint	samedi 23 octobre 2010	jeudi 4 novembre 2010
Vacances de Noël	samedi 18 décembre 2010	lundi 3 janvier 2011
Vacances d'hiver	samedi 26 février 2011	lundi 14 mars 2011
Vacances de printemps	samedi 23 avril 2011	lundi 9 mai 2011
Vacances d'été	samedi 2 juillet 2011	lundi 5 septembre 2011

RESTRICTION—ARROSAGE

Arrêté préfectoral de la Mayenne du 30 juillet 2010
Des mesures de restriction en matière d'usage de l'eau sont prises dans le bassin versant de la Mayenne médiane et aval (Louvigné est concerné).

Elles visent notamment l'irrigation agricole, l'arrosage des jardins potagers, des massifs floraux et des espaces verts publics **qui sont interdits de 10h à 20h.**

L'arrosage des pelouses, le lavage des véhicules, la vidange et le remplissage des plans d'eau sont interdits ainsi que toute manoeuvre de vannes et ouvrages de moulins.

Des mesures plus contraignantes sont donc mises en oeuvre puisque l'irrigation des grandes cultures est totalement interdite à partir des eaux superficielles à l'exception des retenues collinaires.

Pour plus d'information, le public est invité à consulter l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2010 qui est affiché à la Mairie.



Les traitements sont interdits dans les fossés !

Interdiction des feux

Article 84 du règlement sanitaire et décret du 18/04/2002 :

En agglomération, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ainsi que celui des déchets verts, papiers et cartons.

Bienvenue aux nouveaux Commerçants

Société : AiR B Prestations

Nom du responsable : Rémi BUARD (d'où le nom R – B)

Situation : Louvigné 53210 (Rte du Mans après Bonchamp)

Tél fixe : 02 43 37 73 70

Tél portable : 06 06 44 11 53

Site web : www.airb-prestations.fr

Mail : airbprestations@orange.fr

Activité :

Location de matériel pour l'animation et l'événementiel, auprès des particuliers, associations, comité d'entreprise, professionnels et collectivités.

Organisation d'événements.



RAPPEL—RAPPEL—RAPPEL—RAPPEL

Phytosanitaires en Mayenne : l'arrêté préfectoral du 13 mars 2009 définit de nouvelles zones interdites de traitement phytosanitaire

Actuellement il est interdit d'appliquer des produits phytosanitaires : à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau référencé par des points bleus, traits bleus pleins et pointillés sur la carte IGN au 1/25000ème.

(cf. *arrêté national du 12 septembre 2006*)

- directement sur les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout ;
- sur le réseau hydrographique *même à sec* : fossés, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau (mares, étangs...) ; Autrement dit, cela inclut tout ce qui n'est pas inscrit sur les cartes IGN au 1/25000ème.

- à moins de 5 mètres des sources, puits ou forages.

Ce qui change suite à la signature de l'arrêté préfectoral du 13 mars 2009, il est interdit d'appliquer des produits phytosanitaires :

- dans les **zones humides** caractérisées par la présence d'une végétation hygrophyle dominante de type joncs, roseaux, iris et sphaignes.

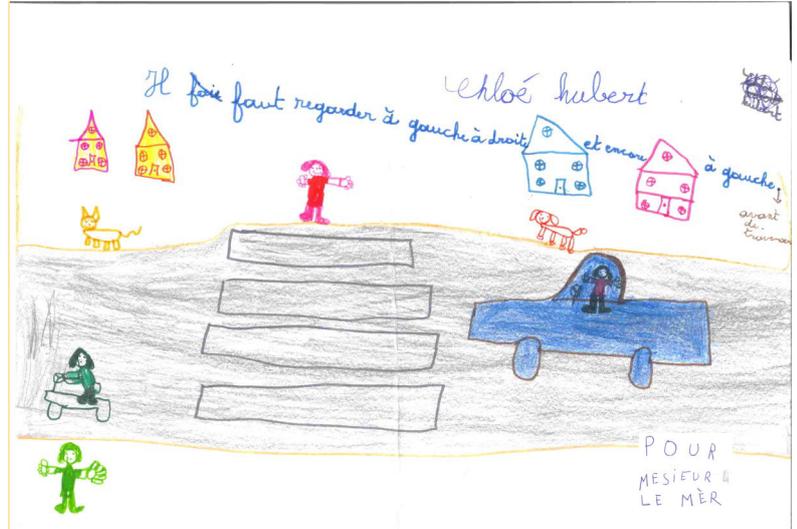
- et à partir du **01/01/2010**, interdiction de traiter à **moins d'1 mètre des caniveaux, fossés, avaloirs et bouches d'égout.**

Cette réglementation s'applique à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires, que ce soit les agriculteurs, les collectivités, les agents des routes ou les particuliers.

En cas d'infraction aux dispositions sur l'utilisation des phytosanitaires :

jusqu'à 75000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Citoyenneté



La gendarmerie d'ARGENTRE est venue rendre visite à la classe des CE2 (Mme DEROUET) pour les sensibiliser à la prévention

LA GENDARMERIE SOUVENT PRÉSENTE À LOUVIGNÉ ... POURQUOI CELA ?

Il y a des encarts que l'on souhaiterait ne plus voir dans le bulletin, malheureusement les faits générateurs de troubles font encore partie de notre lot quotidien.

Pour citer les principaux :

- porte du restaurant scolaire fracturée et vitre cassée
- dégradations à la Salle des Loisirs
- vitre du panneau d'affichage de l'école cassée
- arrachage de plantations à plusieurs reprises Place des Sports
- porte du terrain tennis dégradée et grillage cisaillé
- tags au terrain Multisports et mur de l'école
- départ de feu dans la haie du terrain de foot et dans champ de blé voisin

Il est anormal de consacrer des milliers d'euros dans la réparation des dommages causés, alors que notre commune a tant besoin de ses euros pour améliorer le quotidien de ses administrés !

Il semble nécessaire de rappeler aux parents leur devoir en terme de responsabilité.

Sur le domaine public les enfants sont sous l'entière et unique responsabilité de leurs parents.

En cas de dégradation, la responsabilité pénale des parents est engagée ...

En cas de plainte, les parents risquent d'être convoqués devant le tribunal d'instance après enquête de la gendarmerie (amendes, réparations financières des préjudices, travaux d'intérêt généraux...)

Nous en appelons donc à la vigilance et la responsabilité de chacun.



